

S U P P L E M E N T
DES M I L A N G E S R E L I G I E U X.

MONTREAL, 25 JUIN 1841.

N^o 5.

N O U V E L L E S D I V E R S E S .

ANGLETERRE.—Depuis le règne d'Elisabeth, Beverley n'avait pas vu célébrer publiquement la messe. Il y a quelques semaines, les habitans catholiques de cette ville ont joui de ce consolant spectacle ; il leur a été permis d'assister à l'auguste sacrifice dans une chapelle que leur piété vient d'élever. Il paraît, d'après un correspondant du *Tablet*, qu'ils avaient, jusqu'ici, été obligés d'aller entendre la messe à Hull, c'est-à-dire, à neuf milles de distance. Ces pieux chrétiens avaient adressé un mémoire au vicaire apostolique du district pour le prier de prendre en considération le dénûment spirituel de cette partie de son troupeau, et une souscription, qui s'éleva bientôt à une centaine de mille francs, leur permit enfin de construire l'église qu'ils ont inaugurée au mois d'avril.

ECOSSE.—Les 20,000 que l'œuvre de la Propagation de la foi a fait passer, depuis peu, en Ecosse, ont puissamment contribué à y secorder les progrès du catholicisme. A Edimbourg, le nombre des catholiques s'élève aujourd'hui à 20,000 ; il y a quelques années, on y comptait à peine 14 familles qui fussent restées fidèles à leur foi. Glasgow avait 300 catholiques, il y a trente ans ; leur nombre dépasse en ce moment 70,000. Kilmarnock a envoyé à Mgr. l'évêque d'Edimbourg une députation pour obtenir de lui qu'un prêtre y fixe sa résidence, vu que l'on y compte déjà 1,000 catholiques. Chaque année, cette ville voit 80 à 100 conversions s'opérer dans son sein, et une nouvelle église vient d'y être bâtie.

FRANCE.—*Diocèse de Reims.*—*L'Ami de la religion* publie sur la mort déplorable d'un incrédule la lettre suivante, qui lui est adressée par un pieux et grave correspondant. Elle contient des détails que nous n'avons pas lus sans frémir, mais que nous devons reproduire, afin de montrer combien est profonde la plaie que l'incrédulité a faite, en France, à la société.

« Un riche propriétaire d'une des communes de l'arrondissement de Sedan (Ardennes), était connu depuis longtemps pour l'exaltation de ses opinions

anti-religieuses. Il en faisait parade en tous lieux, et surtout au cabaret. Il ne pouvait se trouver avec quelqu'un sans tenir quelques propos grossiers contre la religion ou contre ses ministres : c'était là son bonheur et sa vie. La loi de l'abstinence était souvent l'objet de ses discours impies : aussi ne se faisait-il aucun scrupule de la violer publiquement. Le Vendredi-Saint dernier, il affectait encore de manger de la viande en présence de ceux qui entraient chez lui : il disait à une femme qui se trouvait là : Tu ne manges pas de viande aujourd'hui, et moi j'en mange : tu vas à la messe, et moi je n'y vais pas. Cependant tu éprouves des malheurs, et moi je suis heureux."

"En sa qualité de chasseur, il avait quatre chiens auxquels il donnait des noms diétés par sa frénésie irréligieuse, et qui outrageaient ce qu'il y a de plus vénérable dans la religion. Il appelait le premier *Dieu*, le second *Jésus-Christ*, le troisième le *Saint-Esprit* : le quatrième, qui est une chienne, mère des trois autres chiens, il l'appelait la *Vierge*.

"Dimanche, 25 avril, jour du Bon-Pasteur, étant à la chasse avec ses quatre chiens, et leur donnant à manger, il s'appuyait sur son fusil comme pour se reposer, de telle sorte que les deux canons étaient placés sous son épaule droite. Pendant que ses chiens s'élançaient pour saisir les petits morceaux de pain qu'il leur jetait, celui qu'il appelait *Dieu* toucha avec sa patte la détente du fusil qui partit à l'instant. Le coup fit sous l'épaule du chasseur une profonde et large blessure, et coupa l'artère en trois endroits. M. G. blessé à mort, pirouetta deux ou trois fois, en arrosant de son sang quatre ou cinq mètres (une quinzaine de pieds) du terrain sur lequel il s'était arrêté. Après quoi il tomba sans connaissance. Ses quatre chiens se jetèrent sur lui pour boire son sang qui coulait toujours à grands flots. La bourre du fusil avait mis le feu à ses vêtements; il aurait probablement été dévoré par ses chiens ou consumé par les flammes, s'il n'avait été promptement secouru par un homme qui se trouvait à quelques pas de cette scène épouvantable.

"Cet homme, ayant éteint le feu, et étant parvenu avec beaucoup de peine à arrêter un peu l'hémorragie, chargea sur ses épaules le blessé qui avait recouvré la connaissance, et le transporta ainsi dans une habitation du voisinage. Pendant ce trajet, le chasseur ne songeait plus, comme de coutume, à insulter à la piété de ses concitoyens, à lancer des sarcasmes contre la religion : il ne pensait qu'à implorer la miséricorde de ce Dieu dont un peu auparavant il niait l'existence. " Si le curé était là, disait-il, je me confesserais. Mon Dieu, s'écriait-il plusieurs fois, je vous ai bien offensé ! je vous demande pardon. " Paroles qui prouvent assez que son impiété n'était qu'hypocrisie, et pure simfaronnade, et qu'il respectait intérieurement cette religion dont il se moquait en public. Cependant Dieu ne permit pas qu'il eût la consolation de se confesser, comme il le désirait d'abord. Rendu à son domicile, il ne parla plus de confession, bien que peut-être il y pensât. La gravité de la blessure ayant nécessité l'amputation du bras, il ne put en supporter les suites, et ne survécut que huit heures à cette opération. Alors seulement, il dit qu'il fallait aller chercher M. le curé : mais quand celui-ci arriva, le malheureux venait de rendre le dernier soupir.

"Jésus-Christ l'avait dit en parlant des pécheurs : " Vous me cherchez, et vous ne me trouverez pas, et vous mourrez dans votre péché. " Cette

mort a fait dans le pays une impression difficile à décrire. On la regarde généralement comme l'effet de la vengeance d'un Dieu trop-longtemps et trop audacieusement outragé."

—On annonce que le fameux Deutz vient de finir sa vie par le suicide ! Depuis quelque temps cet homme avait perdu des sommes considérables dans des spéculations de bourse. La trahison de la duchesse de Berry l'avait enrichi, le jeu l'a ruiné. Réduit à la plus extrême misère, Deutz s'est jeté dans la Seine ! Les passions ne conduisent que trop souvent à ce dénouement horrible.

INSURRECTIONS CHRÉTIENNES EN ORIENT.—Les dernières nouvelles d'Athènes sont du 4 mai, et celle des provinces du Danube du 12 du même mois.

Les journaux grecs donnaient les diverses proclamations du gouvernement provisoire thessalien et du commandant en chef Valenzas, ainsi que les manifestes de l'*Epitropi* de Crète.

Les nouvelles de la Thessalie données par ces journaux n'allaient que jusqu'au 29 et 30 avril. A cette époque Valenzas n'avait pas encore quitté les montagnes ; son corps se recrutait journellement de volontaires venant de la Grèce et de l'Épire.

Une violente dispute s'est engagée à Athènes entre la presse de l'opposition et la presse gouvernementale, sur le droit que s'attribuait le gouvernement de retenir les personnes qui voulaient aller prendre part à la lutte des chrétiens contre leurs oppresseurs.

L'*Athens* surtout prend fortement le parti de l'insurrection chrétienne, et fait remarquer que la différence entre la nouvelle révolution et celle de 1821, consistait en ce que, dans l'idée des chefs, le but du mouvement actuel n'était point d'exterminer ou de chasser les musulmans, mais bien de fonder en Orient un gouvernement civilisateur et un ordre de choses assurant aux travailleurs les fruits de leurs travaux, et les protégeant contre les violences des pachas et d'une soldatesque brutale et indisciplinée.

RUSSIE—D'après la *Gazette d'Augsbourg*, le gouvernement russe aurait fait faire à Rome une proposition tendant au rétablissement du siège archiépiscopal de Varsovie. On nomme comme prélats désignés les évêques suffragans de Latussek et de Plato, mais l'on croit qu'ils ne seront pas agréés.

On écrit de Rome le 16 mai à la *Gazette d'Augsbourg* :

“ De nouvelles difficultés d'une nature très-sérieuse s'élèvent dans les affaires religieuses de la Prusse, par suite de la mort du vicaire-général Husing et de l'élection, contraire aux canons, d'un administrateur du chapitre qui a eu lieu dernièrement. La nouvelle officielle qu'on a reçue ici de cette élection a fait une impression difficile à décrire. On a appris aussi qu'il n'y avait qu'un seul chanoine, M. Iven, qui eût protesté.

“ L'évêque de Podiachie, Mgr Gulkowski, se montrant disposé à se démettre de sa dignité, on peut regarder les différends avec la Russie comme en voie d'arrangement. Quelques jours avant le départ de Mgr. Capaccini, il a été décidé que ce prélat ne visiterait pas la ville de Munster.”

—Les nouvelles de la Russie apprennent que les hostilités ont recommencé avec une nouvelle violence en Circassie, dès les premiers jours du printemps.

—Sous cette rubrique : *Royaume de Pologne*, nous lisons ce qui suit dans le *Sion* :

“Chacun se souvient de la réunion forcée de l’Eglise grecque-unie à l’Eglise russe ; mais on connaît peu les moyens qui ont aidé à préparer ce douloureux événement. Toutes ces machinations sont encore couvertes d’obscurités, et ce n’est que peu à peu qu’on parviendra à en saisir le fil. Les faits suivans diront de quel côté les Polonais restés fidèles à l’Eglise, ont envisagé cette apostasie, et combien ils la déplorent.

“Quand l’évêque apostat, Joseph Siemaszko, fit son entrée à Wilna, où on lui a donné la belle église des Jésuites, dédiée à saint Casimir, ornée de deux tours et de quatre coupoles, le gouvernement russe engagea l’administrateur du diocèse de Kiagiewicz à faire sonner les cloches. L’administrateur s’y refusa. Le soir, il fut invité chez le gouverneur, où on lui avait annoncé qu’il rencontrerait une société nombreuse, et entre autres Joseph Siemaszko. L’administrateur se rendit à l’invitation. Mais dès qu’il aperçut le nouvel archevêque russe, il s’approcha de lui, et sans le saluer, il lui dit : “Ainsi donc, vous aussi vous nous avez abandonnés !” Puis il s’éloigna sans plus lui adresser une parole.

“Toutes les tentatives pour amener la défection de l’évêque grec-uni de Chelm (royaume de Pologne) ont échoué. Lorsque, sur l’invitation répétée de l’empereur, il se vit forcé de partir pour Saint-Petersbourg, ce digne évêque rassembla les membres de son chapitre ; il récita en leur présence le symbole de foi catholique, et jura de ne jamais professer d’autres croyances ; il reçut du chapitre un serment semblable, prit congé des assistans de la manière la plus touchante, et partit en se recommandant à leurs prières.

“A Saint-Petersbourg, on se donna toutes les peines du monde pour déterminer le pieux évêque à reconnaître l’empereur comme le chef suprême de l’Eglise. Mais il resta inébranlable dans sa résolution, et déclara que nul pouvoir ne le déciderait à rompre le serment de fidélité et d’obéissance qu’il avait prêté au Saint-Père. Voyant cela, l’empereur, qui ne voulait imposer à ce respectable vieillard aucune contrainte, lui décerna une décoration et le congédia en lui donnant diverses marques d’estime.

“Les professeurs de l’Académie ecclésiastique de Varsovie sont pleins de zèle pour tout ce qui concerne la foi catholique. Un seul paraît ne point partager les convictions de ses collègues : il a la mortification de voir ses élèves se refuser à adopter ses principes.”

—A Posen (Prusse), le nombre des personnes qui, en 1840, ont quitté la religion évangélique pour embrasser le catholicisme, s’est élevé à 98.

CANADA.—Au 12 juin, on comptait 13,685 émigrés arrivés en Canada. A la même époque, l’année dernière, il n’y en avait que 11,183. A propos de l’émigration, la *Gazette de Québec* fait les remarques suivantes :

“ Le Canada (nous croyons qu'on l'a déjà remarqué) est comme le tonneau des Danaïdes : il s'y verse une nombreuse émigration des îles britanniques, mais qui ne l'emplit nullement, parce que, trompée dans les espérances qu'on lui avait fait concevoir, elle s'écoule à mesure et va grossir les flots de population des États-Unis. Cela n'empêche pas les économistes politiques de la Grande-Bretagne d'encourager autant qu'ils peuvent cette émigration, parce que leur objet n'est pas de coloniser le Canada, ni d'y assurer un meilleur sort aux malheureux que la misère force à s'expatrier, mais de se débarrasser des travailleurs, qu'ils regardent comme des *instruments* rendus inutiles par la substitution d'autres *machines* plus puissantes et d'un entretien moins dispendieux, pour la *production de la richesse nationale, et son accumulation* entre les mains de l'aristocratie manufacturière. Aux yeux des disciples de Malthus, la *population* n'est qu'une *matière* à exploiter comme toute autre, et dont *l'offre et la demande*, comme celles du fer, du charbon, etc., doivent *s'équilibrer* sur le *marché*. Mais leur égoïsme inhumain sert les vues de la providence.

Il y a plus que de la honte pour le gouvernement anglais, à voir ceux dont le travail a élevé la Grande-Bretagne au degré de puissance, de richesse nationale et de *prospérité* auquel elle est arrivée de nos jours, ainsi jetés sur des rives lointaines et inhospitalières, sans autre abri que la voûte des cieux et “ *une couverture de laine,*” tout ce qui leur reste du fruit de ce travail, et sans autre recours que les “ *avantages pécuniaires*” qu'espéraient retirer de leur immigration les habitants de Kingston et autres spéculateurs, qui après avoir envoyé un agent et fait organiser des sociétés, avec la sanction du gouvernement, dans les îles britanniques, pour encourager l'émigration à ces colonies, laissent les pauvres émigrés languir dans cet état misérable, sans doute pour avoir leur travail à meilleur marché, lorsque *l'offre excèdera la demande*. Nous voyons là plus qu'un acte d'inhumanité ou un oubli de leurs intérêts pécuniaires de la part du gouvernement anglais, des sociétés d'émigration ou d'immigration, et des habitants de Kingston et autres “ ports d'en-haut : ” nous y voyons un indice, entre mille autres, de la chute prochaine de la secte des économistes politiques anglais, et d'un retour à des idées plus saines et plus humaines. Déjà les plus avancés d'entr'eux commencent à regretter les institutions du “ moyen âge, ” des “ siècles de barbarie, ” et le temps où la dime, qui se paie encore, mais qui a changé de destination, tenait lieu de “ *taxe des pauvres,* ” et où les monastères, confisqués avec leurs biens au profit des courtisans, atteignaient bien mieux le but des six cents prisons récemment construites sous le nom de *work-houses*, et dans lesquelles la *pauvreté involontaire* est punie à l'instar du *crime*. Mais les réflexions que ce sujet

est de nature à inspirer nous mèneraient trop loin si nous voulions nous y livrer. ”

—On lit dans *l'Aurore des Canadas* :

Nous sommes bien loin certainement de regarder la tenure en censive comme étant exempte de défauts, et en voulant la voir subsister dans le pays, nous y voudrions des modifications importantes. Mais personne ne peut nier qu'elle ne soit éminemment bien calculée pour un pays où se trouve encore une étendue immense de terres vacantes, et surtout éminemment propre à diviser la propriété, objet que les législateurs de presque tous les pays ont eu en vue, parce qu'ils le regardaient comme une des principales sources de prospérité, de tranquillité et de stabilité pour un état. A cela on nous objectera sans doute l'état prospère de l'Angleterre, où pourtant règne dans toute sa vigueur le franc et commun soccage. Nous répondrons que le pays le plus heureux et le plus riche n'est pas celui dans le quel se trouve la plus grande somme de richesses et de bonheur, mais celui où l'on voit le plus de gens riches et heureux. Ce pays n'est certainement ni l'Angleterre, ni l'Irlande, où, grâce à cette tenure, on ne trouve qu'un très-petit nombre de propriétaires du sol, qui est couvert de petits fermiers pauvres et malheureux à l'excès.

On voit par les derniers journaux d'Europe que la plupart des propriétaires de terres, en Irlande, s'occupent activement en ce moment à chasser de dessus leurs propriétés les fermiers qui ne peuvent payer les rentes exorbitantes qu'ils leur imposent. C'est là une conséquence du système en franc et commun soccage qu'on dit si parfait et qu'on voudrait établir ici. On qualifie notre tenure en censive de tenure féodale. Nous demandons à quiconque n'est pas aveuglé par les préjugés de quel côté est la féodalité, si c'est ici ou en Irlande ? En effet pour un louis que paie le fermier irlandais, le cultivateur canadien paie à peine un sou à son seigneur et il a la pleine propriété du fonds. Le paysan irlandais au contraire ne peut jamais espérer de devenir propriétaire du sol qu'il arrose de ses sucurs.

—o—

LEGISLATURE PROVINCIALE.

Dès le lendemain de l'ouverture du Parlement, la Chambre d'Assemblée s'est mise avec ardeur au travail. Elle nomma, ce jour, plusieurs comités et reçut un bon nombre de pétitions, dont quelques-unes ont rapport aux élections. Sur motion du Col. Prince, il fut ordonné que mille copies du discours d'ouverture fussent imprimées, dont la moitié en anglais et l'autre en français.—Mr. Baldwin demanda permission d'introduire un bill pour assurer la liberté des élections. Mr. Hamilton présenta et il fut lu une première fois, un

bill touchant les pêches de Gaspé, dont la seconde lecture devait avoir lieu lundi.—Mr. Aylwin en présenta un pour assurer l'indépendance des Juges dans le Bas-Canada. Ce bill a été lu une première fois et a dû l'être une seconde, samedi dernier.—Mr. Thorburn fit motion que le port de toute lettre aux Membres de la Chambre d'Assemblée, dont le poids n'excéderait pas une once, fût payé par le Clerc de la Chambre et chargé au fond contingent, tout excédant devant être chargé aux membres ; mais que les pétitions à la Chambre fussent payées sans restriction quant au poids.

Le 16, plusieurs pétitions furent présentées se plaignant du retour de quelques membres élus par la violence ou la fraude. De ce nombre sont celle des électeurs du comté de Montréal et de Mr. James Leslie contre le retour de M. A. M. Delisle pour le comté de Montréal, et celle des électeurs du comté de Terrebonne se plaignant du retour du Dr. McCulloch. La première fut présentée par Mr. Neilson et la seconde par Mr. Aylwin.—Mr. Black demanda permission de présenter un bill pour améliorer la juridiction criminelle—pour consolider et amender les lois regardant le larcin et autres offenses analogues—un bill regardant les injures malicieuses faites à la propriété—un autre regardant les offenses contre la personne.—Mr. Hinks donna avis qu'il présenterait un bill pour rappeler les lois affectant les personnes mourant intestates. Mr. Neilson présenta une pétition de certains citoyens de Québec priant la Chambre de s'adresser à Sa Majesté contre tout changement dans les droits sur les bois. Il fut ordonné que cette pétition fut imprimée en anglais et en français.

17 Juin. Mr. F. A. Quesnel présente une pétition contre le retour de M. de Salaberry pour le comté de Rouville. M. Morin une de Jacob Dewitt et autres contre le retour de J. W. Dunscombe pour le comté de Vaudreuil.

La chambre en comité reconnaît l'existence du droit de M. Jes. Woods à occuper un siège comme représentant du comté de Kent, pour lequel il n'avait pas été fait de retour d'élection.

18 Juin. Le Conseil Législatif se forma en comité sur l'adresse, sous la présidence de l'Hon. F. P. Bruneau. Un des paragraphes de l'adresse qu'on débattait ayant pour objet d'exprimer la confiance de la Chambre dans la manière dont l'acte d'union opérerait, l'Hon. Joliet proposa ensuite, en amendement, qu'on mit simplement que la Chambre espérait que l'acte produirait des effets avantageux, et l'Hon. Quesnel proposa, comme second amendement, que l'acte d'union était une mesure injuste à l'égard du Bas-

Canada, parce qu'il portait atteinte à la langue d'une partie de sa population et que cette partie de la province n'était pas représentée comme devait l'exiger le chiffre de sa population. Les Hon. Ferguson, Sullivan et de Blaquière parlèrent contre ce dernier amendement et la Chambre s'étant divisée, Mr. Quesnel se trouva *seul*. Honte aux autres Canadiens-Français du Conseil! L'amendement de M. Joliet fut également perdu à une grande majorité.

Dans la Chambre d'assemblée, Mr. Robert Christie en prenant son siège, présenta une pétition contre le retour de Mr. Hamilton pour le comté de Gaspé. La pétition fut mise sur la table et la Chambre se forma en comité sur l'Adresse, Mr. Cameron, du comité spécial, lut une série de résolutions au nombre de quinze, qui n'étaient que l'écho de l'Adresse. Plusieurs membres libéraux alors demandèrent que la Chambre s'ajournât et que les résolutions fussent traduites en français et imprimées: ce à quoi s'opposa Mr. Ogden disant que lui et ses collègues étaient prêts à discuter sur l'heure sur le mérite des résolutions, Mr. Buchanan se leva et dit qu'il espérait que les officiers de la couronne en Chambre ne diffèreraient pas plus longtemps à expliquer leurs vues sur le gouvernement responsable. Il s'ensuivit quelque confusion au milieu de laquelle Mr. Draper, Procureur-Général du Haut-Canada, se leva et aborda la grande question du gouvernement responsable. Il dit que le gouvernement reconnaissait que le pays ne pouvait être gouverné à moins que l'harmonie ne régnât entre l'Exécutif et la Chambre d'Assemblée et qu'un des moyens, que les circonstances pourraient rendre nécessaire pour produire cette harmonie, est le renvoi des officiers du gouvernement siégeant dans la Chambre. Il soutint pourtant que les membres du gouvernement ne devait pas être considérés comme responsables à la Chambre, mais qu'ils ne le seraient comme avant qu'au gouverneur. "Il est vrai, dit Mr. Draper, que nous ne sommes pas responsables à vous. Nous demeurons responsables au gouverneur; mais si nous lui donnions des avis contraires à vos vœux, il nous obligerait de résigner." Les Membres de la Chambre se montrèrent différemment affectés de ces paroles et il s'ensuivit un *brouhaha* qui dura quelque tems. Mr Boswell demanda à la fin si les officiers de la couronne résigneraient dans le cas qu'ils n'obtiendraient pas la majorité sur une question purement locale. Le *banc des ministres* répondit affirmativement. Plusieurs membres applaudirent et s'écrièrent: " nous avons enfin le gouvernement responsable." La Chambre s'ajourna alors au lendemain.—*Aurore*.

PUBLIÉ PAR J. C. PRINCE, P^{TRE}. DE L'ÉVÊCHÉ. } MONTREAL:
 IMPRIMÉ PAR J. A. PLINGUET, IMPRIMEUR. } RUE ST. DENIS.

